

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-01**

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 11

Votants : 12

OBJET : AVENANT N° 1 AU MARCHE GLOBAL DE PERFORMANCE RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN RESTAURANT SCOLAIRE ET DE SALLES D'ACTIVITES A VOCATION PERISCOLAIRE

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept mars, à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de **GRENAY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. CAUQUIL Alain, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 mars 2023

Présents : M. CAUQUIL Alain, Mme MILITI Vincenza, M. VERGNAIS Didier, Mme FASSINOT Christine, M. THIMONIER Franck, Mme ROCLE Nathalie, MM. ABADIE Frédéric, BERCIMUELLE Laurent, MONTAGNON Bruno, DESSERTINE Sébastien, Mme CHENAVIER Christelle,

Absents : M. JARRIGE Jérôme, Mmes LONGEARD Gaëlle (*pouvoir à Vincenza MILITI*) BAUDEQUIN Christelle, M. ASTRUC Pierre-Charles, Mmes DE ALMEIDA Marielle, CORNET Sophie, PARENTI Sandrine, M. PLOCH Romain

Secrétaire de séance : M. THIMONIER Franck

Monsieur le Maire rappelle la délibération du 9 décembre 2021 portant attribution du marché relatif à la construction d'un restaurant scolaire et de salles à vocation périscolaire, à la **SARL AEA Architecteurs**, pour un **montant initial de 1 750 000 € HT, soit 2 100 000 € TTC**. Compte tenu de diverses sujétions techniques imprévues et après plusieurs mises au point, en phase exécution des travaux, un avenant est nécessaire pour les modifications de travaux correspondantes. L'incidence financière représente une plus-value répartie comme suit :

DESIGNATION	MONTANT HT (€)
Terrassement VRD	- 3 524 ,29
Gros œuvre maçonnerie	- 2 086,22
Serrurerie métallerie	18 405,33
Menuiseries intérieures bois	- 1 977,56
Electricité	+ 1 917,92
Plomberie sanitaire chauffage	- 8 600,00
Montant de l'avenant HT	4 135.17
Montant initial du marché HT	1 750 000.00
Nouveau montant du marché HT	1 754 135.17
Nouveau montant du marché TTC	2 104 962.20

Après délibération, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer l'avenant correspondant, d'un montant total de 4 135,17 € HT, soit 4 962,20 € TTC. En conséquence, le nouveau montant du marché s'élève à 1 754 135,17 € HT, soit 2 104 962,20 € TTC (*hors actualisation*).

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour copie conforme :
Au registre sont les signatures.

En Mairie, le 14 avril 2023

Le Maire,



Alain CAUQUIL